

Et la conclusion, pour notre jeune instituteur, sera qu'il ne doit pas, à l'avenir, perdre son temps et celui de ses élèves à faire des dictées.

Je suis d'un autre avis, et je crois qu'un très grand nombre de maîtres obtiendraient des résultats inférieurs dans l'enseignement de l'orthographe, s'ils renonçaient à la dictée.

* * *

Un procédé pédagogique est bon, quand il s'adapte d'une manière satisfaisante à l'intelligence et au zèle moyens des instituteurs et des élèves. L'enseignement ordinaire de l'orthographe par la dictée, ou, pour nous exprimer plus exactement, avec la dictée, satisfait à cette condition fondamentale.

Rappelons, en effet, les exercices mis en œuvre dans nos bonnes écoles primaires pour l'enseignement de l'orthographe.

1° L'élève, sachant déjà lire et écrire, s'exerce à copier de son mieux quelques phrases imprimées dans un livre ou manuscrites au tableau, phrases au sujet desquelles l'instituteur a donné, ou doit avoir donné, les explications nécessaires à l'intelligence du sens et de l'orthographe ;

2° Quand l'élève sait copier, à peu près sans hésitation et sans fautes, il passe aux premiers exercices de dictée. Nos maîtres ont l'habitude—c'est pour eux d'ailleurs un devoir—de lire et d'expliquer le texte, qui est écrit au tableau et relu ; enfin, le tableau effacé ou retourné, le texte est dicté (1) ;

3° Plus tard, dans le cours moyen—après lecture et explication par le maître, le texte est dicté, sans avoir été préalablement écrit au tableau. Il est important de remarquer que le maître effectue

la dictée du texte, en parlant le plus lentement possible ;

4° La correction s'opère en échangeant les cahiers ;

5° Les fautes d'orthographe doivent être très nettement corrigées (1) ; quelques maîtres font copier par l'élève, à la suite de la dictée, les mots mal écrits. Certains même donnent la dictée corrigée à transcrire comme page d'écriture.

Et cette méthode d'enseignement de l'orthographe me paraît satisfaire d'une façon très suffisante aux conditions fondamentales que les découvertes récentes de psychologie recommandent à l'attention des pédagogues.

Les souvenirs auditifs, visuels, graphiques et d'articulation, liés à chaque mot, sont formés et fortifiés par les exercices journaliers et consécutifs de lecture, d'écriture, de langage et de récitation, que l'on mène de front dans l'immense majorité de nos écoles. M. Carré lui-même a depuis longtemps attiré l'attention des instituteurs sur l'avantage de cette méthode ; il sait mieux que personne qu'elle est suivie avec succès.

A partir du cours moyen, la dictée est faite à des enfants possédant déjà un vocabulaire assez étendu, ayant appris à écrire correctement un grand nombre de mots ; leur mémoire sans doute est infidèle pour bon nombre de ces mots, mais sa défaillance variera d'objet avec les individus. Le maître ne peut rectifier systématiquement, par des exercices de copie ou de vocabulaire, les erreurs latentes de mémoires si diverses, et la dictée m'apparaît, pour découvrir ces erreurs, comme une opération mécanique tout à fait remarquable. Le texte est dicté, le

(1) Dans la plupart des bons cours élémentaires, les fautes étant marquées, chacun reprend son cahier et remplace les fautes par les mots correctement écrits. A cet effet, l'élève s'aide du livre de lecture, si ce livre a fourni le texte de la dictée, ou consulte le tableau mis de nouveau en lumière comme au moment de l'explication préalable du texte.

(1) Dans certaines écoles, on dicte aux élèves du cours élémentaire un fragment du livre de lecture expliqué le jour même ou la veille.